

Réf: Dossier N° 107563

Avis de constitution

SOCIETE « VYNCKE COTE D'IVOIRE »

Abidjan, Marcory, ZONE 4C,, Lot 443-445, Ilot ND

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée VYNCKE COTE D'IVOIRE, en date du 06 Oct. 2016, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « VYNCKE COTE D'IVOIRE »

COLLECTE D'INFORMATIONS, PROSPECTION DE CLIENTS, SUIVI DES COMMANDES, PUBLICITE ET TOUTE AUTRE ACTIVITE SIMILAIRE DE SOUTIEN OU DE PREPARATION POUR LE COMPTE

0 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (0) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Marcory, ZONE 4C,, Lot 443-445, Ilot ND

M VERHOFSTEDE RAPHAEL YOLAN DAMIEN (REPRÉSENTANT

null

n°CI-ABJ-03-2022-B23-00006 du 18/05/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°21394/GTCA/RC/2022 du 18/05/2022

